

N°20

# FÊTE DE LA ROSE

24ème édition

Baptême de la Rose Francis CHIGOT  
parrainée par l'association "Francis Chigot"  
et l'Atelier du Vitrail



## *Le petit* **MONDE**

Saint-Yrieix-Sous-Aixe



| LE GRAND FOCUS  
Recensement 2025



Web [www.archidixie.com](http://www.archidixie.com)  
Instagram ArchiDixie  
Marina Soriano-Pénicaut  
06 12 44 78 61

# Portraits

## Trois nouvelles créatrices Marina, Sandrine et Stéphanie

### \*Atelier d'art ArchiDixie, l'atelier ou l'art prend vie!

Un **atelier de peintre** où l'imagination danse avec la matière, où les couleurs racontent des histoires et où chaque création est une invitation à rêver.

L'art se façonne au gré des inspirations, des rencontres et des émotions. Entre expérimentation libre et savoir-faire précis, ArchiDixie partage sa palette de couleurs pour créer des fresques murales et des trompe-l'oeil uniques 100% personnalisés.

Formée à l'art therapie, **Marina Soriano-Pénicaut** intervient également sur des ateliers collectifs pour créer ensemble de belles vibrations sur les murs de nos différents lieux de vie : à l'école, au travail et aussi en milieu médical. Rdv sur place pour étude de projet et devis.

\*Après avoir terminé sa formation de **céramiste**, **Sandrine Boucheteil** a décidé de rentrer s'installer dans son village natal de La Roche, afin d'y créer son activité de **potière**. Elle façonne au tour des objets utilitaires en grès et en porcelaine, et les émaille avec des émaux issus de ses recherches. Son atelier, situé au bout de l'impasse de la Roche sera ouvert au public à la rentrée de septembre 2025, elle proposera des cours de poterie, notamment des initiations au tournage.



Stéphanie : 06 81 34 89 53.  
Très bientôt, ses créations seront visibles sur Facebook et Instagram !

**\*Petite Flamme**, c'est certainement ce qui l'anime, ce qui lui a donné l'élan de se lancer dans une nouvelle aventure. C'est aussi le nom de sa petite entreprise, née le 1er juillet.

Après 20 années passées dans le travail social, **Stéphanie Barrier** a ressenti le besoin de renouer avec sa première passion : le **travail du verre en fusion**.

À partir de septembre, elle accueillera les visiteurs sur rendez-vous dans son atelier situé dans le village de Ratterie. Elle y crée des bijoux en verre de Murano, façonnés à la flamme d'un chalumeau. On pourra également la retrouver sur différents marchés des environs.

Marina Soriano-Pénicaut, Sandrine Boucheteil et Stéphanie Barrier



Le petit monde de Saint-Yrieix-sous-Aixe  
Directeur de publication : Gérard Kauwache  
Rédacteur en chef : Lionel Forestier  
Comité de rédaction : Christine Pougnon,  
Hélène Pommier, Gérard Boucheteil,  
Isabelle Gabaud, Stéphanie Barrier, Marie  
Aufaure.

Rédacteurs :  
Le conseil municipal  
Le comité consultatif communication  
Les associations communales et extérieures  
Contribution communauté de communes du Val de Vienne  
Photos et images : illustrations sur internet ou créditées



Contact :  
[sandrine.ceramique@gmail.com](mailto:sandrine.ceramique@gmail.com)  
Instagram :  
[sandrineboucheteil\\_ceramique/](https://www.instagram.com/sandrineboucheteil_ceramique/)

# *Le mot* **du Maire**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pages intérieures une synthèse du compte administratif 2024. Ce document, consultable dans sa globalité en Mairie, présente le bilan financier et permet de voir les opérations réalisées par rapport au budget voté.

Il comporte deux sections distinctes :

- la section de fonctionnement qui regroupe les dépenses de gestion courante et les recettes issues principalement de la fiscalité locale et des dotations,
- la section d'investissement qui comprend des programmes répondant aux besoins essentiels de la commune comme , par exemple, les gros travaux de voirie,... mais aussi des réalisations importantes comme l'extension de l'atelier municipal ou le projet d'aménager une base « Nature-Loisirs-Sport-Santé » autour de l'étang du Mas Jaudaud.

Les travaux d'investissement sont financés par des fonds propres mais surtout par des subventions et complétés éventuellement par des emprunts.

La difficulté est de trouver un maximum d'aides pour limiter, le plus possible, la part de la commune.

Au cours de ces dix dernières années, des travaux primordiaux ont été réalisés : salle des fêtes, église, mairie, station d'épuration, routes,...

Cela a été possible grâce au soutien financier de différents partenaires dont le Département, la Région, l'Etat et l'Europe.

Toutefois, depuis cette année, les délais d'instruction des dossiers s'allongent par manque de financement dû en partie aux mesures prises au niveau national.

Les collectivités territoriales sont sur la sellette.

Dans un contexte aussi incertain, promettre des lendemains qui chantent sans réelle visibilité budgétaire serait mentir.

Il me semble donc plus honnête de m'engager à agir au mieux quelles que soient les circonstances, en gardant toujours à l'esprit l'intérêt collectif.

Sur cette base, je suis prêt à poursuivre le travail au service de notre commune si, à l'avenir, vous me renouvellez votre confiance.

Je vous souhaite un bel été ensoleillé et heureux.

Bien cordialement

Gérard KAUWACHE



## Sommaire

**4 - 9 »**

LA VIE MUNICIPALE  
(Bilan financier 2024)

**10 - 11 »**

LE GRAND FOCUS  
(Recensement 2025)

**12-13 »**

LES TRAVAUX & CHANTIERS

**14 - 15 »**

LA VIE ASSOCIATIVE

**16 - 17 »**

LES INFOS GÉNÉRALES

**18 - 19 »**

LES ÉVÈNEMENTS

**20 »**

« LA FÊTE DE LA ROSE »

# La vie municipale



## État civil 2024



### Naissances

#### BOSREDON :

Camille, Jean-Christophe, Daniel VERGNAUD né à Limoges le 30 Janvier

#### LE BOURG :

Leandre, Thierry, Christian GUERIN né à Limoges le 1<sup>er</sup> Février  
Robin, Olivier, André ARCHAIMBAULT né à Limoges le 1<sup>er</sup> Juin

#### ERIN :

Manon, Louise DIJOUX née à Limoges le 13 Avril

### Mariages



#### RATTERIE :

Céline, Nathalie CRUVEILLER et Laurent, Pierre MOREAU, le 13 Juillet

#### LA GARENNE :

Jessica, Yvonne BREDIER et Marc, Didier DUMONT, le 17 Août

#### LE BOURG :

Kristy, Lisa, Marie DOUSSON et Corentin, Thierry, Théophane GUERIN, le 21 Septembre

## Rappel Court de tennis : règles et usages

Le court de tennis communal est réservé aux résidents de SYSA, après demande du code d'accès à la mairie. Seule la pratique du tennis est possible, tout autre emploi y compris les jeux de ballon est interdit. Il est rappelé que toute balle envoyée malencontreusement sur les terrains privés environnants ne peut être récupérée sans l'accord des propriétaires. Merci de respecter ces règles afin de ne pas dégrader l'installation.



Lionel Forestier

# Les subventions

## Activités extra-scolaires

**Les enfants et les jeunes âgés de 0 à 17 ans peuvent bénéficier, annuellement, d'une subvention d'un montant de 20€ pour les activités extra-scolaires sportives ou culturelles**

La demande est à effectuer auprès du secrétariat de Mairie, sur présentation de la licence ou d'un document attestant de l'inscription, et d'un relevé d'identité bancaire du responsable légal.



# Les actions

## Retour sur le ramassage des encombrants Mai 2025 Comme les années précédentes, la collecte des encombrants auprès des particuliers a été très importante !

\* Les vélos récupérés seront donnés comme prévu à l'Atelier Boîte à Outils basé à Isle qui dépend d'ALSEA (Association Limousine de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte). Ils seront remis en état par des jeunes en difficulté et pourront ainsi être mis à disposition dans le cadre d'actions caritatives.

\* La même opération est prévue en 2026 mais probablement plus tôt (février/mars).

Gérard Boucheteil

## La biskuite « Le Toinou » au salon de l'Agriculture

Au sein du stand du département de la Haute Vienne, la biskuite artisanale « Le Toinou », implantée près du bourg de SYSA a pu montrer tout son savoir-faire lors du salon de l'Agriculture qui s'est tenu à Paris du 22 Février au 2 Mars 2025.



De nombreux visiteurs ont pu apprécier les différents produits. C'était aussi l'occasion de se faire connaître tout en montrant la diversité et la qualité de l'artisanat au sein de la région. Merci d'avoir porté haut les couleurs de SYSA.

Lionel Forestier



## Vigilance « fortes chaleurs – canicule »



Gérard Kauwache

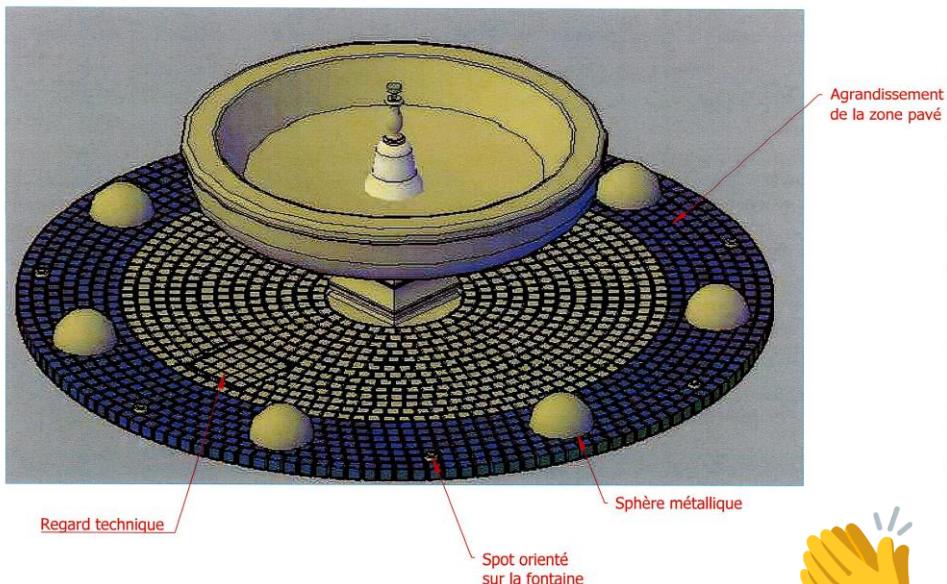
En plus des bons réflexes à adopter (hydratation, protection, etc), la mairie rappelle qu'elle est mobilisable comme lors de tout événement exceptionnel. Si vous avez le moindre besoin (par exemple pour s'assurer qu'une personne est en bonne santé) vous pouvez joindre le maire ou le premier adjoint (voir numéros en dernière page).

# La prévention

# *La fontaine de la place de la ... la suite !*

Dans le précédent bulletin municipal (N°19) le « Grand Focus » retraçait l'histoire de la fontaine installée « Place de la rose » mais mentionnait aussi une incertitude quant à son retour après l'accident.

Les doutes sont levés car la fontaine a pu être réparée.



L'entreprise BLANCHON, spécialisée dans la restauration et la rénovation des monuments historiques et du bâti ancien, a réparé la fontaine. Des travaux complémentaires sont nécessaires pour élargir la zone pavée qui entoure la fontaine et sur laquelle seront posées des sphères métalliques de protection ainsi que des spots qui éclaireront l'ensemble (voir schéma).

Gérard Boucheteil



## Rappel

### Dangers de la route, traversée de villages

Trop souvent des vitesses excessives sont observées dans la traversée des villages (Ratterie, la Graulière, ...). Dans l'attente d'équipements de sécurité il appartient à chaque automobiliste d'être particulièrement prudent et attentif notamment vis-à-vis du risque de face à face dangereux avec d'autres usagers (véhicules, ...)

Au-delà des risques pris par les conducteurs, c'est aussi un danger pour les habitants en particulier pour les enfants.

Des réflexions sont en cours pour réduire ces risques (limitation à 30 km/h, mise en sens unique, ...).



# Bilan financier

## Compte administratif 2024

Gérard Kauwache

### La section Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	442 919.55 €
Dépenses de fonctionnement	- 323 379.56 €
Résultats de l'année 2024	119 539.99 €

Les **dépenses de fonctionnement** regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux notamment :

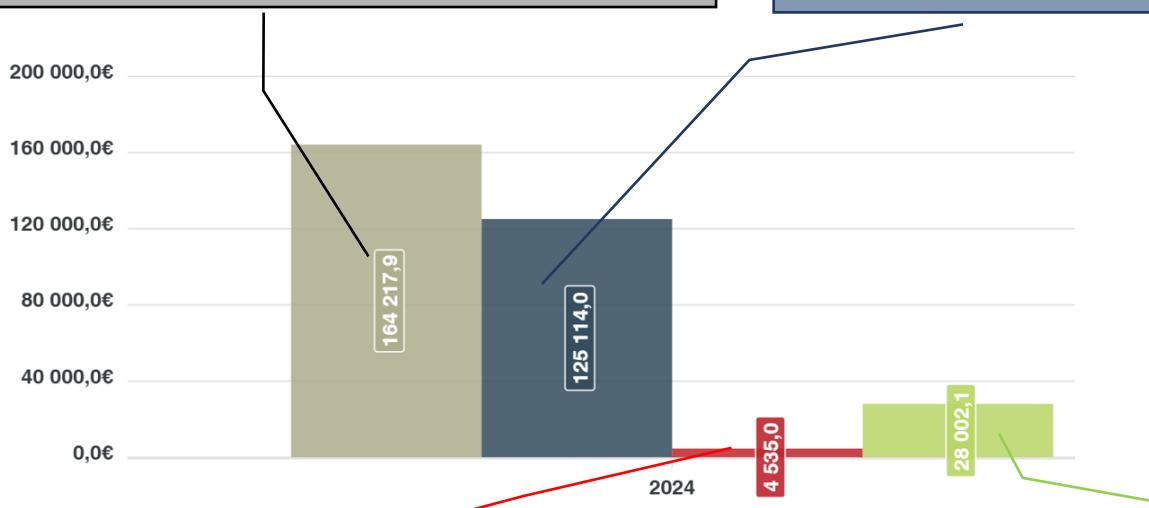
#### Les charges à caractère général

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du bulletin municipal, aux taxes foncières payées par la commune, ...

Pour 2024, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à 164 217.92 €. On observe toutefois un écart par rapport aux prévisions de 44 282.12 € (la prévision était de 208 500.04 €).

#### Les dépenses de personnel

Ces dépenses s'élèvent à 125 114,00 € pour l'année 2024, en sachant qu'il y a une compensation à hauteur de 17 000 € correspondant au versement du fonds pour l'auxiliaire de vie professionnelle (inscrite en recette).



#### Atténuation de produit

Ces charges concernent le FPIC c'est à dire la somme versée par la commune à la communauté de commune du Val de Vienne à hauteur de 4 535 €

#### Les charges de gestion courante

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les frais de contingents incendie et les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux). Ces charges s'élèvent à 28 002,09 €.

En 2024, les subventions aux associations ont été attribuées pour un montant de 2 590,40 €.



## Les recettes de fonctionnement :

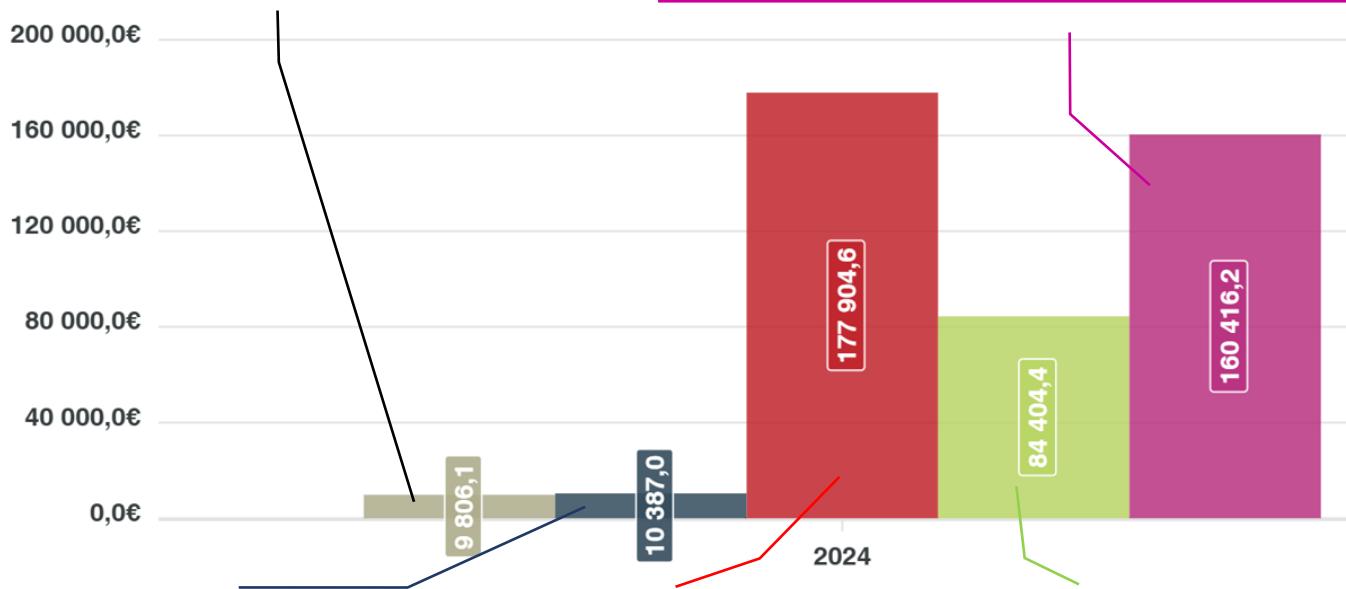
Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine : Atténuation de charges, les produits issus de la fiscalité directe locale, les dotations de l'État (dont la dotation globale de fonctionnement) et les participations d'autres collectivités, les produits des services, les revenus des immeubles communaux

### Les atténuations de charges

Remboursements sur rémunérations du personnel (salaires par l'assurance pour les agents en arrêts maladie et compensation pour le supplément familial de traitement par le Fonds FNC) soit 9 806,1€

### Les autres produits de gestion courante

Il s'agit notamment des loyers encaissés soit en 2024 20 529.99€. Il s'agit également des remboursements sinistres par les assurances et des dons à la commune pour un montant de 139 886,19 €.



### Les produits des services et du patrimoine

Cela provient principalement de l'occupation du domaine public (RODP électricité ENEDIS 239 €), des ventes de concessions dans le cimetière (1472 €), du remboursement par la communauté de communes des frais d'entretien des espaces verts et des stations d'épuration et de mise à disposition de la salle des fêtes (8 676 €).

### Les impôts et taxes

Cela regroupe les impôts et taxes, l'attribution de compensation et le fond national de garantie individuelle des ressources, le FNGIR est un mécanisme d'équilibrage des recettes fiscales des collectivités territoriales et de leurs groupements institués après la suppression de la taxe professionnelle en 2010.

### Les dotations, subvention et participations

La principale dotation de fonctionnement est celle de l'État aux collectivités territoriales, c'est donc une ressource importante. Cela regroupe également les droits de mutation, autres participations de l'état comme la participation au financement de l'auxiliaire de vie professionnelle (17 092,80€), fonds départementaux de péréquation.



## La section Investissement

Recettes d'investissement	<b>78 886.93 €</b>
Dépenses d'investissement	- <b>98 339.79 €</b>
Résultats de l'année 2024	- <b>19 452.86 €</b>

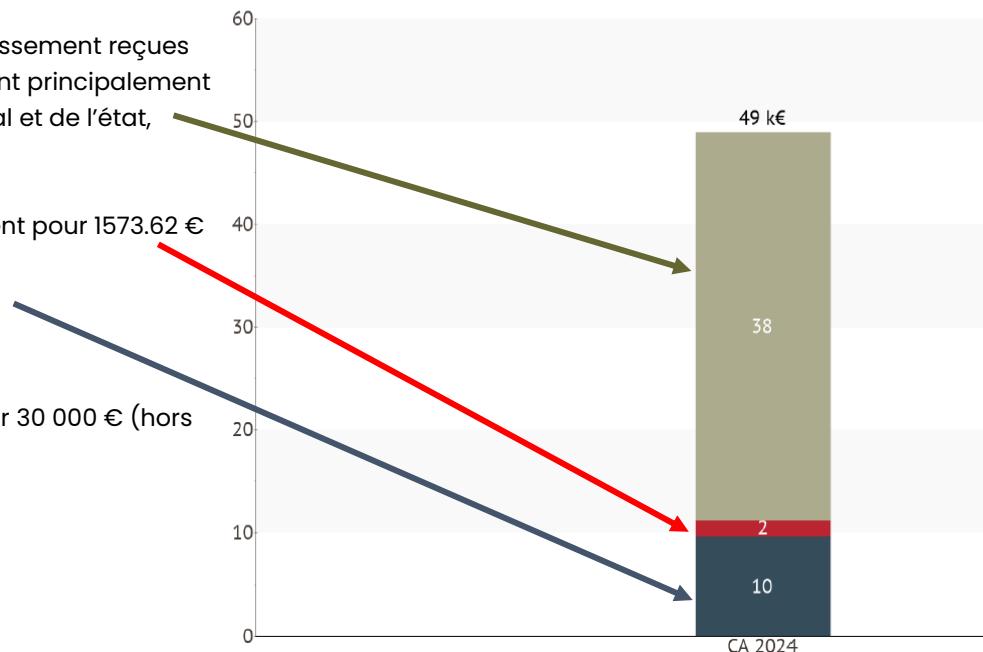
Les **recettes d'investissement** englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus, celles en lien avec l'urbanisme (la taxe d'aménagement) et, si besoin, les emprunts nouveaux.

Pour l'année 2024, elles s'élèvent à **78 886.93€**

SAINTE-YRIEIX-SOUS-AIXE  
Principales recettes d'investissement (hors emprunts) en k€

Il s'agit

- Des subventions d'investissement reçues pour 37 721 € qui émanent principalement du Conseil Départemental et de l'état, DETR
- De la taxe d'aménagement pour 1573.62 €
- Du FCTVA pour 9592.31 €
- D'un nouvel emprunt pour 30 000 € (hors graphique)



Les **dépenses d'investissement** font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

Le remboursement du capital de la dette était de 11 343.99 € en 2024.

Les principaux investissements réalisés en 2024 sont les suivants : l'achat de l'étang du Mas Jaudaud pour en faire une réserve incendie mais aussi à l'avenir une base nature-loisirs-sport -santé, l'installation d'une chaudière à granulés bois, le matériel pour les agents techniques et de manière plus accessoire les décos de Noël.

## Résultat Financier 2024 Compte Administratif

BUDGET PRINCIPAL	Résultats de clôture 2023	Part affectée à l'investissement Exercice 2024	Résultat exercice 2024	Résultat de clôture 2024
INVESTISSEMENT	18 858.07		-19 452.86	- 594.79
FONCTIONNEMENT	119 646.97		119 539.99	239 186.96
	138 505.04		100 087.13	238 592.17

# Le Grand Focus

## Tableau récapitulatif

Recensement SYSA janvier 2025	
<b>Nombre exact d'adresses d'habitation</b>	<b>246</b>
Résidences principales	209
Résidences secondaires	21
Logements vacants	16
<b>Total logements</b>	<b>246</b>
Bulletins individuels internet	412
Bulletins individuels papier	54
<b>Total habitants de la commune en résidence principale</b>	<b>466</b>



Gérard Boucheteil, Lionel Forestier

Le recensement sur notre commune s'est parfaitement déroulé courant janvier avec le passage de Mme Catherine Brissaud, l'agente recenseuse chez tous les habitants.

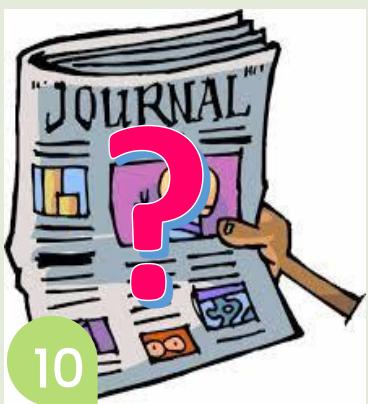
Une première analyse (à confirmer de façon définitive par la préfecture) donne les informations ci-contre. Les chiffres les plus intéressants sont le nombre d'habitants de notre commune qui s'élève à 466 et le nombre d'habitations soit 246 addresses. SYSA présente un taux de 85% de résidences principales.

## Autre enseignement :

### Les habitants de SYSA majoritairement connectés

La déclaration pour le recensement pouvait se faire soit par internet soit en version papier.

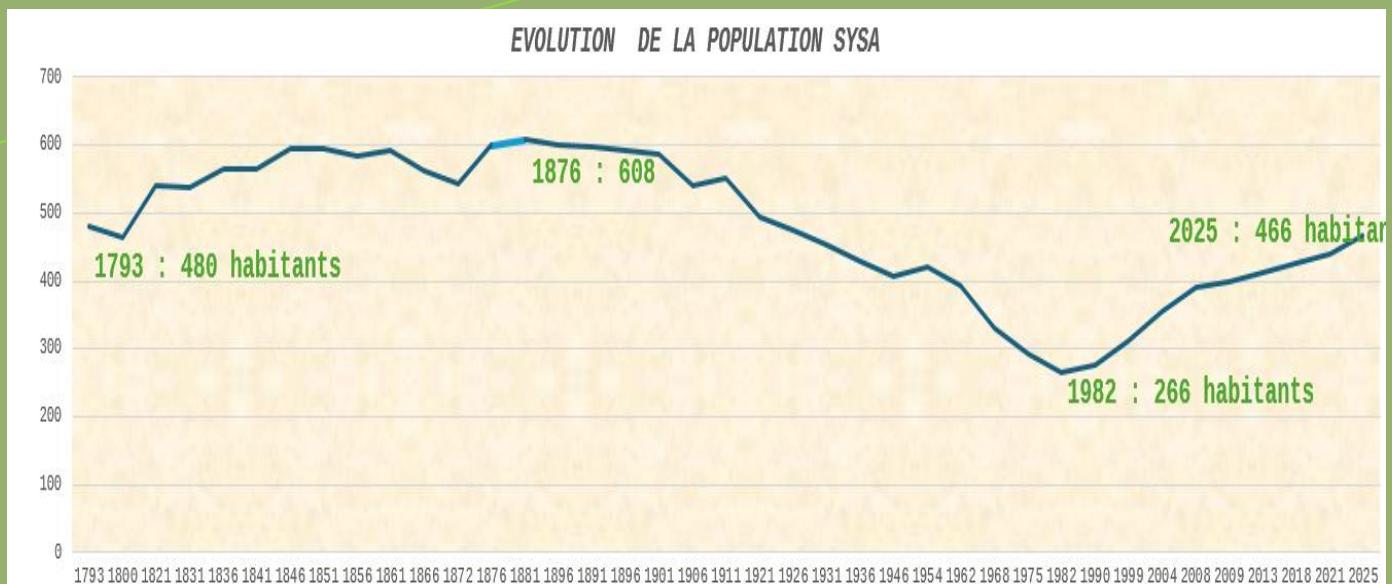
Les chiffres des bulletins individuels montrent que plus de 88% des habitants ont répondu via internet.



10

Cette évolution est une tendance de plus en plus marquée et amène à une réflexion sur le mode de communication communale. La question du maintien systématique de la version papier du bulletin municipal peut se poser. La distribution individuelle dans la boîte aux lettres pourrait ainsi perdurer seulement pour les habitants qui le souhaitent. Le bulletin municipal serait alors envoyé par mail ou disponible sur le site internet communal comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

## SYSA : un nombre d'habitants très fluctuant



### Explications du graphique :

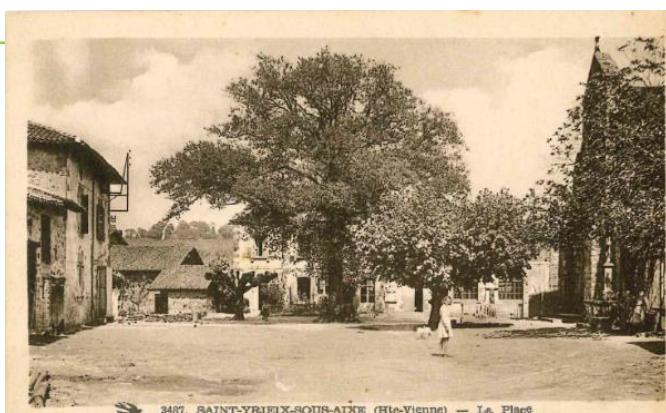
Les archives communales permettent de remonter jusqu'en 1793 soit 4 ans après le début de la Révolution française !

Clin d'œil de l'histoire, à quelques habitants près, la population communale après plus de 230 années est pratiquement identique avec toutefois une différence notable : la commune comportait presque moitié moins de logements.

Cependant, comme le montre la courbe, le nombre d'habitants a beaucoup varié au cours des années. Le pic a été atteint il y a 150 ans avec plus de 600 habitants.

Puis, un long déclin s'est installé et pendant près de 100 ans la commune a perdu des habitants dû à l'exode rural pour atteindre le seuil historiquement bas de 266 habitants en 1982.

Heureusement depuis 50 ans, comme beaucoup de communes en périphérie urbaine, un nombre croissant et régulier de personnes s'installe à SYSA multipliant la population presque par 2 depuis 1982. C'est un signe de vitalité même si ce chiffre se stabilisera sans doute dans les prochaines années. Les possibilités de construction sont de plus en plus contraintes, entre autres, par la faible disponibilité de terrain constructible.



# *Les travaux* *& Les Chantiers*

## *Les travaux*

### **Sécurisation de la traversée d'Erin Vitesse limitée à 30 km/h:**

Afin de limiter à 30km/h la vitesse dans la traversée du village des aménagements de sécurité ont été réalisés en avril 2025 sur la route départementale. Concrètement, deux plateaux surélevés ont été installés de part et d'autre de l'arrêt de bus. Un passage piéton a été réalisé, encadré par deux planches d'alerte jaunes. L'ensemble est complété par des panneaux de signalisation. Les travaux ont été effectués par l'entreprise CMC TP et en partenariat avec le conseil départemental de la Haute Vienne

Gérard Boucheteil



### *Validation de la mise en service de la chaufferie communale*

La réception des travaux de la nouvelle chaufferie granulés bois de la mairie s'est tenue le vendredi 10 janvier 2025 en présence de Messieurs CATEL et SAGUEZ (SEHV), LASSALLE (Soleilhet) et BLANCHET (Aixe Bâtiment), ainsi que le maire M KAUWACHE et le premier adjoint en charge des travaux, M BOUCHETEIL.



A l'issue de cette réunion de contrôle, aucune anomalie majeure n'ayant été signalée, l'installation a été validée. La mairie remercie l'ensemble des entreprises pour la qualité de leurs prestations ainsi que le SEHV pour l'accompagnement soutenu tout au long de ce projet.

Gautier Caubel



# Les Acquisitions

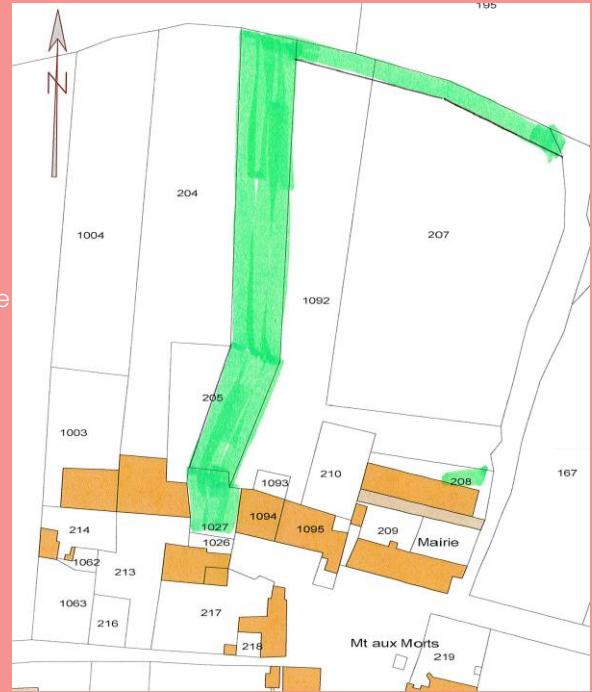


## Nouvelles parcelles dans le bourg ...

La commune a fait l'acquisition de 2 parcelles situées à gauche du bout de la place de La Rose du bourg (voir photo ci-dessous), ainsi que d'une bande permettant de créer un passage entre le bas de ces 2 terrains et le chemin public du terrain de tennis (grande partie verte sur le plan ci-contre). La superficie totale acquise est de 2390m<sup>2</sup>. Ces parcelles permettront dans un premier temps de réaliser un nouvel espace floral, d'aménager le paysage avec des espèces végétales caractéristiques de notre région.



Une partie de la parcelle située derrière la salle des fêtes n'appartenait pas à la mairie, une correction cadastrale a été effectuée avec son achat (point en vert sur le plan).



## ... suite de celle de l'étang :



Le terrain avec l'étang acquis près du Bourg a fait l'objet d'une étude de mise en conformité réalisée par l'entreprise Géonat Environnement, La compatibilité vis-à-vis du Schéma d'Aménagement et de Gestion du Bassin de la Vienne (SAGE) nécessite des mises aux normes :

- La dérivation en amont devra être complétée afin que le passage de l'eau soit réparti à 1/3 pour l'étang et 2/3 pour le ruisseau.
- Le déversoir est en très mauvais état et devra être refait.
- Le « moine de vidange » existant devra être totalement nettoyé.
- Une grille de pêcherie sera installée.
- Un batardeau sera construit pour limiter le départ des sédiments.

L'entreprise Géonat Environnement a transmis le dossier à la préfecture pour information. Le retour permettra d'estimer le montant des travaux à réaliser.



# La vie associative

## Association Paniers libres

L'association Paniers Libres facilite l'accès à des produits locaux issus d'une trentaine de producteurs dans un rayon de 30km. Notre but est de soutenir une agriculture et une économie locale pour une alimentation plus saine et responsable. Il suffit de commander sur le site entre le mercredi et le dimanche puis venir récupérer sa commande le mercredi soir à la salle des fêtes. Grâce au soutien de la mairie et d'une quinzaine de bénévoles, nous pouvons proposer ce service sans abonnement ni panier imposé avec une marge de fonctionnement la plus basse possible pour couvrir nos frais. Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche de bénévoles (volontariat libre selon vos disponibilités et vos envies).

Sabine Marie



Lien pour commander (du mercredi au dimanche) :  
<https://coopcircuits.fr/paniers-libres/shop>  
Contact pour renseignements :  
[panierslibres@gmail.com](mailto:panierslibres@gmail.com) Sabine 06 63 47 32 31



L'association Paniers Libres organise un marché festif en soirée, avec possibilité de manger sur place et de découvrir quelques producteurs avec qui nous collaborons. Nous espérons que cet évènement sera une occasion gourmande, conviviale pour les rencontrer et échanger avec eux.

# Association Les Arédiens se bougent

Nous remercions chaleureusement la commune pour les locaux mis à disposition et la communication notamment via l'application Intramuros.

Pour information, prenez note dès maintenant des jours et horaires des activités pour la saison prochaine :

- Le lundi de 19h à 20h pour un cours de cardio-fitness avec Céline Baradat,
- Le mercredi de 19h30 à 20h30, pour un cours de Pilates avec Florence Tarayre,
- Le jeudi à partir de 19h pour le tango avec Janet
- Pour les « rando », rendez-vous un dimanche matin par mois.

L'association veillera à vous transmettre les dates de reprise des cours. Nous espérons vous retrouver en pleine forme à la rentrée de septembre.

Bonnes vacances à tous !

Bonjour à tous,  
La saison sportive a été intense cette année ! Votre association « Les Arédiens se bougent » a proposé deux cours animés par des professionnelles, du Pilates et du cardiofitness. À cela s'est ajouté du tango et les randonnées du dimanche matin ! Le bilan est positif avec plus de 40 adhérents, sans compter les marcheurs.



Laure Gabrielle

## Association Le comité des Fêtes

### Assemblée Générale :

Elle a eu lieu le 21 février en présence d'une vingtaine de personnes. Le bilan des manifestations passées est très positif et a encouragé la poursuite de celles-ci pour l'année 2025. Le bureau a été réélu sans modifications majeures.

De nouvelles forces sont toujours bonnes à prendre, n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager ces moments intenses et festifs avec nous.

### Fête de la Rose :

Une Fête de la Rose comme on les aime...

**Retrouvez tous les événements à venir en page 18 et les informations sur la Fête de la Rose du 1er Juin en dernière page**

Pour tout renseignement :  
[comfetes.saintyrieixsousaixe@gmail.com](mailto:comfetes.saintyrieixsousaixe@gmail.com) ou  
06 81 34 89 53  
Stéphanie Barrier

# Les infos Générales



## LA JOURNÉE DES CHIENS GUIDES

Depuis plus de 50 ans, la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) remet gratuitement aux personnes déficientes visuelles une formidable aide à leur autonomie : le chien guide. C'est ainsi que plus de 6700 chiens guides ont été remis sur toute la France grâce au travail des associations locales, à l'investissement des bénévoles, notamment des familles d'accueil et à la générosité du public. Le dimanche 28 septembre 2025, se tiendra la journée portes ouvertes des associations de chiens guides fédérées.



## Mini Bus Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne



16-25 ans

Allez au  
plus près  
des jeunes



05 55 70 45 74

Des permanences

Sur tout le territoire rural

Mini-Bus aménagé



Cofinancé par  
l'Union européenne



santé  
famille  
retraite  
services

PREFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

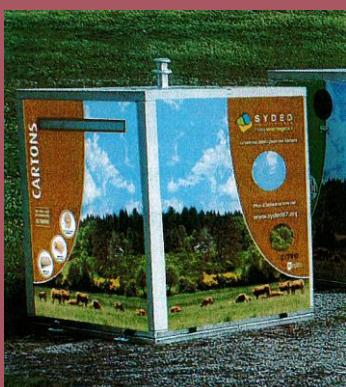
PREFET  
DE LA HAUTE-VIENNE

Nouvelle-  
Aquitaine  
Les Communautés de Communes et Communes du Territoire

Haute-Vienne

Photo : Mission Locale de la Haute-Vienne - Crédit photo : M. L. / M. L.

Un conteneur du SYDED pour les cartons est installé sur l'écopoint devant le cimetière de SYSA depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2025. Pour une bonne utilisation, il convient de respecter les recommandations suivantes :



**À TRIER | LES CARTONS**

**[ NOUVEAU ! ]**

**Cartons bruns ondulés taille maximale 50x50 cm**

Les grands cartons (électroménager, meubles... ou apports en grande quantité sont toujours à déposer en déchèterie)

**POUR UN TRI EFFICACE**

- ✓ VIDÉS de leur contenu
- ✓ PLIÉS OU DÉCOUPÉS
- ✓ INTRODUITS À PLAT



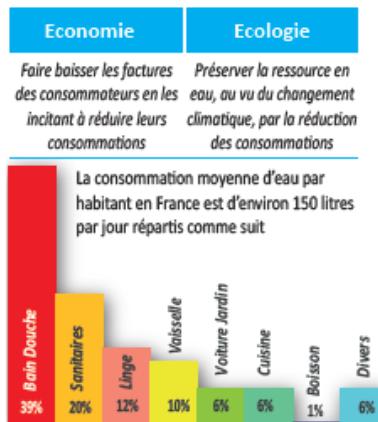
# Rappel fonctionnement tarification incitative depuis 2024 pour la consommation d'eau



INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRESERVER DEMAIN

## Quelques explications ...

La redevance incitative répond à 2 enjeux majeurs : économique et écologique !



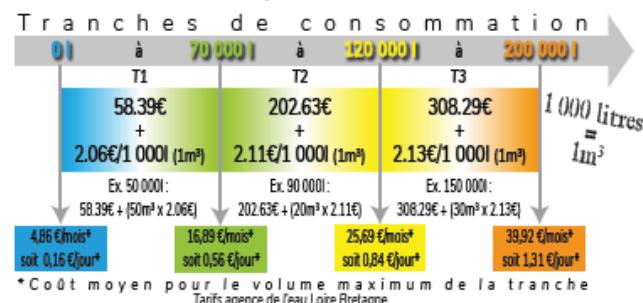
## L'EAU CHEZ VOUS, C'EST NOUS !

Sur votre commune, le syndicat VIENNE BRIANCE GORRE assure la production, l'acheminement et la distribution de l'eau potable.

C'est un SERVICE PUBLIC qui regroupe 60 communes. Il a confié la gestion du réseau et notamment la facturation à un délégué, la société SE3R.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2024, il a mis en place la **REDEVANCE INCITATIVE**. Elle impose la mise en place d'un tarif progressif par tranches de consommation.

## ... et des éléments de comparaison



16,89 €/mois pour 70 000 litres annuels

et 25,69 €/mois pour 120 000 litres annuels !

## Comment réduire sa facture d'eau ...



Famille GASPI



Famille ECO



J'investis / Je réagis



J'économise\*  
\* calcul pour une famille de 4 personnes



Ne répare pas les fuites  
Consommation : 100 l/jour

Inspecte son installation et répare les fuites  
Consommation : 0 l/jour

J'entretiens mon installation  
Je compare mes factures d'une année sur l'autre ou avec un foyer similaire au mien

Jusqu'à 100 l/jour  
± 100 €/an



Laisse couler l'eau  
Consommation : 2 l/lavage

Coupe l'eau  
Consommation : 0,16 l/lavage

Je coupe l'eau  
J'équipe les robinets de réducteurs de pression

Jusqu'à 17 000 l/an  
± 50 €/an



Laisse couler l'eau  
Prends des bains régulièrement  
Consommation : 84 l/douche

Coupe l'eau  
Consommation : 24 l/douche

Je préfère la douche au bain  
Je coupe l'eau  
J'équipe la douche d'un pommeau hydro-économie

Jusqu'à 60 l/douche  
± 260 €/an



Dispose d'un réservoir classique  
Consommation : 10 l/chasse

Dispose d'un réservoir double touche ou un dispositif de réduction de volume  
Consommation : 4,5 l/chasse

Je m'équipe d'un double réservoir, d'un Eco-sac, d'un Eco-poids, Eco-plaquettes

Jusqu'à 100 l/jour  
± 100 €/an



Dispose d'un lave linge et/ou lave vaisselle anciens, utilisés en 1/2 charge. Lave la vaisselle à la main  
Consommation : 50 l/jour

Dispose de lave-linge et lave-salessaine économies utilisés en pleine charge  
Consommation : 7 l/jour

J'investis dans des appareils économies, je récupère l'eau qui coule inutilement en attendant l'arrivée de l'eau chaude

Jusqu'à 86 l/jour  
± 90 €/an



Utilise l'eau potable pour l'arrosage  
N'entretni pas sa piscine  
Consommation : 64 000 l/an

Récupère l'eau de pluie pour l'arrosage  
Entretien sa piscine  
Consommation : 0 l/an

Je m'équipe de récupérateurs d'eau de pluie. Je couvre ma piscine pour éviter l'évaporation et je l'entretni régulièrement

Jusqu'à 114 000 l/an  
± 360 €/an



Pour tous renseignements sur la redevance incitative :  
3 allée Georges Cuvier - CS 90041 - 87700 AIXE SUR VIENNE - Tél. 05 55 70 33 32  
contact@synd-vbg-eaux.com  
www.synd-vbg-eaux.com  
du lundi au jeudi de 8h45 à 16h45 - vendredi de 8h45 à 15h45

Opération financée à 70 % par



agence de l'eau  
Loire-Bretagne  
agence-eau-loire-bretagne.fr

# Les événements

## Retours et à venir



### Les cérémonies



#### Cérémonies du 19 Mars et du 8 Mai

Le 19 Mars dernier une gerbe a été déposée pour la journée nationale du souvenir et du recueillement en hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le 8 Mai 2025, en présence de très nombreux habitants, les enfants de la classe de CM2 de l'école de Saint Priest-sous-Aixe accompagnés par leur enseignante Madame ANDRETTA nous ont fait l'honneur de participer à la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les élèves ont lu la chanson « Nuit et Brouillard » écrite par Jean Ferrat en mémoire des victimes des camps nazis.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient Madame ANDRETTA, les enfants et leurs parents ainsi que les habitants qui se sont mobilisés pour cette initiative citoyenne.

Lionel Forestier

### À noter dans vos agendas



#### Comité des Fêtes de Saint Yrieix sous Aixe

*Le Comité des fêtes vous propose 5 rendez-vous d'ici la fin d'année pour tous et pour tous les goûts :*

*Jeudi 17 Juillet - Un marché de producteur avec l'association « Du champ à l'assiette »*

*Jeudi 14 Août - Le bal populaire avec l'Orchestre « Aloha »*

*Dimanche 5 Octobre - Concert dans la salle des fêtes avec Xavier BESSE*

*Dimanche 26 Octobre - Le traditionnel Vide-greniers*

*Dimanche 14 Décembre - Noël à Saint- Yrieix- sous- Aixe*

Stéphanie Barrier

# Bilan du 4L Trophy 2025 par les aventuriers du 87 : une aventure humaine et solidaire inoubliable !

Du 18 février au 2 mars 2025, nous avons eu la chance de participer au mythique 4L Trophy, un rallye-raid humanitaire qui traverse la France, l'Espagne et le désert marocain à bord de la célèbre Renault 4L. Bien plus qu'un simple défi automobile, cette aventure a avant tout une vocation solidaire en partenariat avec l'association Enfants du désert.

Grâce à l'édition 2025, une salle de classe supplémentaire verra bientôt le jour dans une zone défavorisée du Maroc permettant à encore plus d'enfants d'avoir accès à l'éducation dans de meilleures conditions. Outre cette construction, des dons matériels importants ont été distribués aux associations locales, au profit des jeunes scolarisés vivant dans des villages reculés et démunis.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos sponsors locaux pour leur soutien sans faille. Grâce à leur générosité, nous avons pu vivre cette incroyable aventure humaine, pleine de rencontres, de solidarité, de dépassement de soi... et de prise de conscience. Voir la réalité de la pauvreté dans certains villages marocains nous a profondément marqués et nous pousse aujourd'hui à relativiser notre quotidien, avec un regard plus humain et solidaire.

Le 4L Trophy 2025 restera gravé dans nos mémoires. Un raid automobile, oui, mais surtout une belle leçon de vie.

Gwenaelle Champeill et Quentin Jourdan

## Le 4L Trophy de Gwenaelle et Quentin en images :



# Fête de la Rose

## (1<sup>er</sup> Juin)

Le Bourg a fleuri de sourires et de parfums pour accueillir une nouvelle édition de la Fête de la Rose, fidèle à sa belle tradition. Plus de 2 000 visiteurs ont arpентé les allées colorées et parfumées, profitant d'une ambiance à la fois conviviale et poétique.



Les animations variées ont su ravir petits et grands. L'atelier de soufflage de verre animé par l'Atelier Verre chez Soi a rencontré un vif succès : 15 participants ont eu la chance de s'initier à l'art délicat de la verrerie.

En fin de matinée a eu lieu le temps fort symbolique : le baptême du rosier Francis Chigot. Ce nouveau rosier grimpant teinté de rose, rend hommage au maître verrier. La cérémonie, émouvante, s'est tenue en présence des élus locaux et de Madame Tandeau de Marsac, petite-fille de

l'artiste honoré. L'après-midi a réservé un moment suspendu, empreint d'émotion, lors de la prestation musicale de Claude et Mathilde Marodon dans l'église.

Tout au long de la journée, les nombreux exposants ont eu l'occasion de faire découvrir leur savoir-faire, tandis que les curieux ont pu admirer l'exposition dédiée au Verrier Francis Chigot dans la salle du Conseil Municipal, et que petits et grands ont profité d'un espace ludique avec jeux en bois et château gonflable. Les gourmands ont pu se

régaler grâce à une variété de douceurs, avec notamment le savoureux repas concocté par l'Auberge Le Garage, ou encore les délicieuses spécialités turques préparées par les chefs de Hac'Bon, tous deux commerçants de Saint-Yrieix-sous-Aixe. Un immense merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation, et tout particulièrement aux bénévoles, dont l'engagement et la passion sont le cœur battant de cet événement.



\*\*\*\*\*

Nous  
contacter

Mairie de Saint-Yrieix-Sous-Aixe

05 55 03 81 86

mairie.saint-rieix-sous-aixe@wanadoo.fr  
(maire : 06 80 60 58 44, 1<sup>er</sup> adjoint : 06 13 08 05 24)



Le rendez-vous est déjà pris pour 2026, année de la 25ème édition... et elle promet d'être encore plus belle !

À BIENTÔT !